

ACTION URGENTE

EXTÉRIEUR – 11 970082 – MDE 15/09/97

Réf. complémentaire (5) concernant l'11 269/96 (MDE 15/56/96 du 20 novembre 1996) et suivantes (MDE 15/40/96 du 25 décembre 1996 et MDE 15/08/97)

"Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

CRITÈRES POUR LA SÉCURITÉ/PRIISONNIER D'OPINION PROBABLE

Réf. Faraj Sarkouhi, rédacteur en chef
Ismail Sarkouhi, son frère
Darvin Ardalan, son assistant

Londres, le 6 février 1997

Selon des informations diffusées par la presse, les autorités iraniennes ont reconnu que Faraj Sarkouhi et son frère Ismail étaient effectivement détenus en Iran. Les deux hommes étaient apparemment injoignables depuis le 27 janvier 1997, et l'on craignait qu'ils n'aient été arrêtés. Les autorités auraient déclaré que Faraj Sarkouhi et son frère avaient été arrêtés en même temps que deux contrebandiers dans le sud-ouest de l'Iran, alors qu'ils essaient de quitter illégalement le pays. On ignore à quel moment exactement ils auraient été arrêtés. Selon la presse, le ministère allemand des Affaires étrangères aurait déclaré que le ministre iranien des Affaires étrangères avait informé l'ambassade d'Allemagne à Téhéran, le 5 février 1997, que les deux frères avaient été arrêtés la veille. Cependant, l'Agence de presse de la République islamique d'Iran (IRNA) a indiqué dans un communiqué qu'ils avaient été arrêtés le 5 février en fin de journée, dans le village de Chaqarak (près de Bushehr), et qu'ils étaient actuellement interrogés. Les autorités n'ont toujours pas indiqué avec précision ce qu'il était advenu de ces deux hommes entre le 27 janvier et le 2 février 1997.

Bien que le départ illégal du pays constitue une infraction pénale en Iran, Amnesty International craint que les raisons de l'arrestation de Faraj et Ismail Sarkouhi ne soient d'ordre politique. Si tel est le cas, et s'ils n'ont pas eu recours à la violence ni préconisé son usage, l'Organisation les considérera comme des prisonniers d'opinion et demandera leur libération immédiate et inconditionnelle.

On est sans nouvelles de Darvin Ardalan, que personne n'a vue, semble-t-il, depuis le 24 janvier 1997. Amnesty International demeure préoccupée à son sujet et cherche à clarifier sa situation aussi vite que possible.

ACTION RECOMMANDÉE SUPPLÉMENTAIRE : télégramme/aérogramme/lettre par avion/fax (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez à nouveau des renseignements précis sur la situation au regard de la loi de Faraj Sarkouhi et de son frère Ismail, notamment les charges retenues contre eux et les procédures judiciaires engagées éventuellement à leur encontre ;

- exprimez à nouveau le souhait que le sort et la situation au regard de la loi de Darvin Ardalan soient clarifiés sans délai ;

- insistez pour que ces trois personnes soient libérées immédiatement et sans condition si elles sont des prisonniers d'opinion ;

- demandez instamment que, si elles sont effectivement détenues, ces personnes soient autorisées à recevoir immédiatement et régulièrement la visite de leur famille, ainsi que du médecin et de l'avocat de leur choix ;

- cherchez à obtenir l'assurance que si ces personnes sont effectivement détenues, elles sont traitées avec humanité et ne sont soumises à aucune forme de mauvais traitements ou de torture, ni victimes d'une "disparition" forcée ou d'une exécution extrajudiciaire.

APPÊLS

1) Guide spirituel de la République islamique d'Iran
His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersecction
Téhéran, République islamique d'Iran
Télégrammes : Ayatollah Khamenei, Téhéran, Iran
Formule d'appel : Your Excellency / Excellence,

2) Président de la République islamique d'Iran
His Excellency Hojjatolislam Ali Akbar Hashemi Rafsanjani
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersecction
Téhéran, République islamique d'Iran
Télégrammes : Président Rafsanjani, Téhéran, Iran
Formule d'appel : Your Excellency / Monsieur le Président de la République,

3) Ministre de la Justice
His Excellency Ayatollah Mohammad Yazdi

4) Ministre de l'Information
His Excellency Hojjatolislam Ali Fallahian

